



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (Bat. A)  
BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03.86.52.18.35 – e-mail : [ajanvier@yonne.fff.fr](mailto:ajanvier@yonne.fff.fr)

## COMITÉ DE DIRECTION

PV 99 CD 8

### REUNION DU 8 OCTOBRE 2019

**Présidence** : M CAILLIET Christophe

**Présents** : Mme BRUNET Florence, MM. AMARAL Dominique, CHATON Aurélien, GAUDIN Philippe, MOREL Stéphane, MOUREY Jean, RENAULT Thierry, SABATIER Patrick, TRINQUESSE Jean Louis.

**Invité** : M BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89),

**Excusés** : MM. BRIFFAUX Jérôme, FREMION Éric, PERLIN Guillaume (éducateur sportif DYF), PLEUX Cédric, RODRIGUEZ François (CTD PPF 89)

Début de séance à 19H25.

Mme BRUNET Florence est désignée secrétaire de séance.

#### Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de Monsieur Éric FRÉMION, membre du Comité de Direction, pour le décès de sa maman.

#### Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

### 1. Adoption des procès-verbaux

- Adoption du PV 42 CD 6 du 29 août 2019 du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité
- Adoption du PV téléphonique CD du 02 septembre 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV téléphonique CD du 16 septembre 2019 du bureau du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

### 2. Communication du Président

En préambule le Président et le Comité de Direction adressent leurs sincères félicitations aux clubs d'Appoigny, Magny et Saint Georges pour leur parcours jusqu'au 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France, et aux clubs de Paron et Stade Auxerrois pour leur qualification pour le 5<sup>ème</sup> tour.

#### a) La rentrée des éducateurs

La commission technique a commencé la saison par la traditionnelle réunion de rentrée des éducateurs, au conseil départemental « 89 » puis au stade municipal d'APPOIGNY le samedi 31 août. Le matin, les présidents et responsables des jeunes ont pu être réunis pour découvrir ou redécouvrir la structuration des clubs (politique d'accompagnement, projets...), les C.P.D (Centres de Perfectionnement Départementaux), les diverses formations ainsi que

l'encadrement, le foot animation, le foot féminin, les catégories U15 et U18, le pass-coaching et ses nouveautés et le travail administratif. L'après-midi, les éducatrices et éducateurs des catégories U10/U11, U12/U13 et U15/U18 étaient conviés sur le terrain, orné d'ateliers (administratif, arbitrage, football loisir, formations et PPF, futsal) en fonctions des catégories de licenciés, afin de cibler les objectifs, la réglementation en vigueur et le déroulement général de la saison.

#### **b) Soirée des champions**

La soirée de remise des récompenses a eu lieu le jeudi 12 septembre 2019 à l'amphithéâtre du « 89 » en présence des représentants départementaux, partenaires du DYF, des éducateurs, des arbitres et des 47 clubs récompensés. Un bilan est dressé de cette action avec les axes de progrès ainsi que les points de satisfactions. Cette manifestation fut une réussite et elle sera renouvelée la saison prochaine.

#### **c) Assemblée générale de la Ligue Bourgogne Franche-Comté**

Rappel : la délégation icaunaise pratiquera le covoiturage depuis le parking du siège du District pour se rendre à cette Assemblée Générale qui se tiendra le 12 octobre prochain à Dijon.

Le Président informe le Comité de Direction que la Ligue présentera un déficit concernant son résultat global et en explique les raisons.

#### **d) Assemblée générale de fin de saison 2019-2020**

Le Président informe les membres du comité des différentes dates des Assemblées Générales électives, à savoir :

- Assemblée générale élective de la FFF : 12/12/2020
- Assemblée générale élective de la LBFC : 07/11/2020

Le Président propose que l'assemblée générale élective du District de l'Yonne ait lieu le 03/10/2020 (proposition validée par le bureau lors de la réunion téléphonique en date du 16 septembre 2019).

Le Comité de Direction adopte la date de l'Assemblée Générale élective à l'unanimité

#### **e) Point d'étape sur les licenciés**

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 8 348 licenciés contre 9 011 la saison passée. Il est constaté une baisse de 7.35 % par rapport à la saison dernière (date à date) de toutes les catégories confondues, sauf chez les féminines en foot animation (+ 51%). La baisse est une tendance nationale.

Le Président évoque la problématique du retour des licences dans les clubs puis à l'instance régionale et fait une proposition au Comité de Direction.

Après débat, il est décidé de soumettre cette idée directement aux clubs lors d'échanges entre les membres du Comité de Direction et ces derniers.

#### **f) Informations relatives ressources humaines**

Le Président informe le Comité de Direction de l'engagement de deux services civiques sous agrément fédéral, auprès de la commission technique à compter du 14 octobre 2019 et du secrétariat à compter du 5 novembre 2019.

Les tuteurs désignés sont Monsieur Éric FRÉMION et Madame Florence BRUNET.

Il est envisagé d'un engagement d'un troisième service civique après étude et acceptation d'un agrément avec la DDCSPP.

Les entretiens annuels avec les secrétaires sont prévus pour la fin du mois d'octobre.

**g) Programme Éducatif Fédéral**

Le Président informe le Comité de Direction que les clubs d'Appoigny, Chevannes et Tonnerre seront récompensés lors de la Soirée PEF de la Ligue, à Montchanin le 17 octobre prochain.

Patrick SABATIER représentera le Comité de Direction à cette occasion.

**h) Soirée de l'Esprit Sportif du Comité Départemental Olympique**

Le Président informe le Comité de Direction que Monsieur Nicolas PIERRON (Diges-Pourrain) sera récompensé à l'occasion de cette soirée qui se déroulera le 17 octobre prochain à Sens.

Le District sera représenté par son Président, également administrateur du CDOS89.

**i) Journée du Label Régional**

Le Président informe le Comité de Direction que cette journée se tiendra à Tonnerre le samedi 19 octobre prochain. Bruno BILLOTTE précise le déroulement de cette journée.

Le Président invite les membres du Comité de Direction à le rejoindre à l'occasion de cette journée.

**j) Médailles FFF / promotion 2018**

Le Président informe que sur sa proposition, les récipiendaires icaunais seront :

- Catherine FONTAINE (Joigny / médaille d'argent)
- Gilbert CUNÉAZ (Varenes / médaille de Vermeil)
- Anthony OUMEDJKANE (Appoigny / jeunesse bénévole)

**k) Don du sang**

Le Président informe le Comité de Direction de la mise en place d'un projet afin de promouvoir le partenariat entre la FFF et l'EFS.

La secrétaire générale sera en charge du suivi de ce dossier en lien avec l'EFS d'Auxerre (mardi ou vendredi soir / samedi matin).

**l) Déploiement des réunions de secteurs**

Objectifs : accompagnement des clubs, et tout particulièrement ceux nouvellement affiliés.

Thématiques retenues : la FMI, Footclubs, les règlements et obligations des clubs, la structuration des clubs et les missions des membres du bureau, les délégués de matchs..., questions diverses / échanges libres.

Organisation : sur invitation, par secteurs.

Propositions de répartition par secteurs en séance.

La secrétaire générale est missionnée pour contacter et répartir l'ensemble des intervenants.

**m) Projet 1 équipe = 1 éducateur**

Rappel : Le projet est reconduit selon les mêmes modalités que les deux saisons précédentes, à savoir :

- 2 modules par personne pris en charge par le District de l'Yonne de Football ; les certifications ne sont pas concernées.

Les inscriptions aux formations d'éducateurs se font directement auprès de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football (LBFCF) par les clubs.

Ces derniers bénéficient, cette saison encore, de bons de formation de la FFF (automaticité du bon de 25€).

Le Président informe que les formations modulaires ont vu leur coût passer de 50 € à 65 € lors du dernier Conseil d'Administration de la Ligue en date du 26 septembre dernier.

Il propose que le District continue néanmoins cette saison à poursuivre cette politique volontariste sur la formation des éducateurs afin d'aider les clubs et que le District perpétue cette saison cette action en prenant les restant à charge des clubs soit 40 € (au lieu de 25 €) pour chaque module / éducateur.

Le Comité de Direction valide cette proposition à l'unanimité.

En fin de saison, le District de l'Yonne de Football créditera le compte des clubs du montant des frais de formations restant à la charge des clubs icaunais après vérification auprès du service technique de la LBFCF.

Le Comité de Direction encadre le remboursement de ces frais de formation au remplissage complet dans Footclubs des membres du club et plus particulièrement de l'encadrement de chaque équipe.

Une attention particulière sera portée aux éducateurs qui encadrent une catégorie pour laquelle ils n'auront pas été formés sur le module concerné.

Le Comité encourage tous les dirigeants non formés qui s'occupent d'une équipe, en particulier d'une équipe de jeunes, à consulter les offres de formations disponibles sur le site de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football.

#### **n) Utilisation du véhicule du District de l'Yonne**

M. Patrick SABATIER nous propose le processus d'utilisation du véhicule du District. Celui-ci est validé par le Comité de Direction.

### **3. Présentation de B.Billotte, CTD DAP concernant le début de saison**

A l'issue de la présentation, le Comité de Direction se positionne sur :

- Les dates d'engagements et débuts des compétitions
- Le Challenge Loisir masculin
- La pratique féminine

Pour cette dernière, il autorise les 2 équipes U18F à intégrer le challenge Seniors Féminines Loisirs cette saison.

### **4. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football**

#### **a) Les clubs non en règle financièrement**

**Rappel :** En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*

- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

A ce jour, l'ensemble des clubs sont en règle.

Sur proposition de la commission des finances et partenariats et eu égard à la situation du club vis-à-vis de l'instance régionales, il est proposé au Comité de Direction de placer le club du RC SENS en non-activité totale pour la saison 2019/2020.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

#### **b) Suivi des subventions CNDS, CO CD et des CO LFA**

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions. L'ensemble des justificatifs ont été fournis.

Les CO LFA s'élèvent à 32 072 €, le CNDS à 16 150 € et les CO CD à 14 500 € pour la saison 2018/2019, soit une hausse de 4 502 € provenant principalement de la répartition des CO LFA.

#### **c) Budget des commissions**

Rappel du Président sur les montants mentionnés au budget prévisionnel pour les actions et réunions des commissions.

#### **d) Suivi du Budget**

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget pour la saison en cours et fait part du rapport de l'expert-comptable en vue de l'Assemblée Générale d'hiver du samedi 9 novembre 2019.

En retenant les éléments présentés, le compte de résultat global pour la saison 2018-2019 fait ressortir un déficit.

A l'issue des présentations et de l'intervention des membres sur les comptes 2018/2019, le trésorier propose que le Comité de Direction arrête les comptes pour la saison 2018-2019 dès réception des rapports du cabinet comptable.

L'ensemble des éléments comptables seront envoyés aux clubs d'ici le 25 octobre prochain.

#### **e) Assemblée générale financière 2019 du District de l'Yonne de Football**

L'assemblée générale d'hiver du District de l'Yonne de Football se tiendra le samedi 9 novembre à l'amphithéâtre du « 89 » à AUXERRE.

Le Président informe le Comité de Direction du déroulement et des missions de chacun.

La convocation sera envoyée aux clubs dans les prochains jours.

## **5. Rapport des commissions**

### **Commission Départementale du Football en Milieu Scolaire**

Suite au départ de Mr Cédric EHRET et à la nomination de la nouvelle commission technique validée lors du dernier comité de direction, le Président de la commission Départementale du Football en Milieu scolaire a transmis la composition :

---

**Président**

Monsieur Bernard TURPIN

**Membres de droit**

- Monsieur Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football
- Monsieur François RODRIGUEZ, CTD Projet de Performance Fédéral
- Monsieur Bruno BILLOTTE, CTD Développement des Activités et Pratiques
- Monsieur Guillaume PERLIN, Educateur sportif du District de l'Yonne

**Personnalités qualifiées**

- Monsieur Jean Marc VATINET, Proviseur lycée Louis Davier à Joigny
- Madame Clarisse COURTOIS, Directrice Adjointe Groupe St Joseph à Auxerre
- Monsieur Alexandre PERREAU NIEL, Arbitre L2 et Section Sportive 2nd cycle Auxerre,
- Monsieur Nicolas SOEUVRE C.T. EPS 2ème degré
- Monsieur Olivier BOUSSERT, C.P. EPS primaire
- Monsieur Frédéric SOLSIAR, Responsable Départemental UNSS
- Monsieur Charly GONZALES, Responsable Départemental USEP

Le Comité de Direction valide à l'unanimité.

**Commission de Féminisation**

La Présidente de la commission départementale de féminisation informe le Président et le Comité de Direction de la démission de Magali ROBERT pour raisons personnelles.

Le Comité de Direction la remercie pour les services rendus au sein du District de l'Yonne de Football.

**Commission de Discipline**

Le Président informe le Comité de Direction qu'en lien avec la ligue, la formation sur les bonnes pratiques disciplinaires a été fixée au samedi 19 octobre au siège du District.

Le Président informe également le Comité de Direction que la commission discipline a recruté un instructeur (nomination validée lors de la réunion téléphonique du bureau du comité de direction en date du 16 septembre).

**Commission Départementale d'Arbitrage**

Le Président informe le Comité de Direction une session de Formation Initiale à l'Arbitrage (F.I.A) a lieu les 12, 19 et 26 octobre à AUXERRE.

**6. Questions diverses**

Courrier de Monsieur Alexandre PERREAU-NIEL, responsable de la section sportive filière arbitrage d'Auxerre : le Président prendra un contact téléphonique.

Levée de la séance à 22h30.

**Prochaine réunion du Comité de Direction**

Jeudi 19 décembre 2019

**Le Président du District de l'Yonne de Football**  
Christophe CAILLIET

**La Secrétaire de séance**  
Florence BRUNET